

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Un des meilleurs moyens que puisse employer le maître pour obtenir de ses élèves une exactitude absolue, c'est, — nous dit M. E. Saindenis, inspecteur primaire, dans un article publié par le *Journal des instituteurs*, — de leur en donner l'exemple.

Que la classe du matin, comme celle du soir, commence toujours à l'heure réglementaire, et que le maître ne se laisse, sous aucun prétexte, distraire de l'accomplissement de son devoir. Cela est très important au point de vue de l'action à exercer sur les enfants et sur les familles. En classe, chaque exercice doit se faire à l'heure exacte; si on se permet de modifier, selon les circonstances, l'ordre qui a été établi une fois pour toutes, on tombe dans l'arbitraire, et l'application des programmes se fait un peu au hasard. Pour les élèves comme pour les maîtres, l'exactitude est une habitude, que l'on acquiert facilement quand on veut bien faire quelques efforts. Si certaines personnes laissent plus ou moins à désirer sous ce rapport, cela tient à leur tempérament, à leur mentalité spéciale, qui leur fait remettre à *tout à l'heure* ce qu'ils pourraient faire *tout de suite*. Il suffit d'un peu d'énergie pour réagir contre cette tendance naturelle, qui peut se maintenir également, en dehors de la classe, dans les rapports des instituteurs avec les autorités scolaires ou administratives.

Si nous insistons sur l'exactitude, c'est que nous la considérons comme une qualité très précieuse au point de vue des relations sociales. Un de nos amis, un de nos correspondants nous donne un rendez-vous, que nous acceptons pour une heure déterminée; il n'y vient qu'avec un retard d'une heure ou deux. Que penserons-nous de lui, et quelle sera notre disposition d'esprit pour le recevoir? Comment jugerons-nous également les fournisseurs qui négligent de tenir la promesse qu'ils nous ont faite de nous envoyer des marchandises à une date indiquée?

Tous les élèves de nos écoles deviendront des agriculteurs, des artisans, des commerçants, des fonctionnaires, etc. Quelle que soit leur situation sociale, ils ne réussiront dans la vie que s'ils sont ponctuels. Il est, par conséquent, nécessaire que l'école primaire fasse contracter aux enfants qu'elle reçoit l'habitude de faire toute chose en temps voulu; avec de la bonne volonté et une énergie suffisante, on y arrive facilement. »

*
* 3

Ecosse. — La loi d'éducation écossaise, votée à la fin de 1908, prescrit aux autorités locales d'organiser des cours d'adultes appropriés aux besoins du pays et comprenant, en outre, l'enseignement ménager, l'hygiène, la langue et la littérature anglaises, les exercices physiques; elle leur permet d'en rendre la fréquentation obligatoire. Jusqu'ici, les écoliers anglais et écossais quittaient les classes primaires à 14 ans et ne fréquentaient, la plupart du temps, aucun cours complémentaire.

*
**

Traitements des instituteurs en Allemagne. — Voici, à titre de renseignement, les traitements que reçoivent les instituteurs dans les divers Etats allemands :

Etats	Traitement initial	Traitement max.	Atteint après :
	Marks	Marks	Années d'enseignem.
Prusse	1120	3300	30
Bavière	820	2800	33
Saxe	900	3000	24
Bade	1000	2800	22
Hesse	900	3000	30
Weimar	1000	2750	29
Oldenburg	900	2400	33
Brunschwig	800	2700	33
Meiningen	1100	2600	29
Altenburg	1300	2600	29
Meklemburg-Strelitz	900	2200	26
Meklemburg-Schwerin	1000	1600	24
Gotha	1000	2900	29
Anhalt	900	3500	29
Reuss, branche aînée	1000	2300	25
Reuss, branche cadette	1200	2800	29
Schwarzburg-Sondershausen	1100	2550	29
Schwarzburg-Rudolstadt	1000	2400	28
Waldek	900	2460	30
Schaumburg-Lippe	900	2400	26
Lippe-Detmold	900	2400	26
Hambourg	1600	4600	24
Brême	1200	4100	21
Lübeck	1100	3500	27
Alsace-Lorraine	900	2400	31

*
**

Il n'y a pas de paresseux : telle est la déclaration que formule M. le docteur Pauchet, d'Amiens, dans l'*Educateur moderne* :

« La paresse, nous dit-il, est toujours d'origine physique et c'est à guérir, non à punir, qu'il faut s'appliquer. Le prétendu paresseux, c'est un myope, un sourd, ou un élève qui respire mal... L'un a la gorge remplie d'adénoïdes qu'il faut gratter ; l'autre respire la bouche ouverte et oxygène mal son sang ; tel est fils de goutteux, d'obèse, de migraineux ou de neurasthénique. Il est né paresseux par suite du ralentissement de ses fonctions vitales. Son tonus musculaire est faible. Les battements du cœur sont mous ; les réflexes sont lents. L'examen des urines montre qu'elles sont toxiques et chargées d'acide urique. Le tube digestif est le siège de fermentations intestinales qui alourdissent l'intelligence et paralysent l'activité cérébrale. Quelle bêtise de punir cet enfant ! »

La conclusion est donc la suivante : Puisque tous les paresseux sont des malades, ils ne sont pas responsables de leur paresse. Ils relèvent de la thérapeutique et non de la discipline scolaire. Mais, car il y a un mais, est-ce que l'hypothèse qui considère comme malades ceux qui ne veulent pas et même ceux qui ne peuvent pas travailler n'est pas trop absolue ? Il a oublié, ce brave docteur Pauchet, que les causes de la paresse peuvent être d'origine psychologique et non pas seulement d'ordre physique. Est-il bien sûr qu'il n'y ait pas des paresseux bien portants ? Voici ce qu'écrivait sur ce sujet *M. Balz*, dans un article publié par le *Manuel général* dont nous détachons le passage suivant :

« Bien des enfants me passent chaque année par les mains, me disait, l'autre jour, un professeur à qui je parlais de la théorie du docteur Pauchet, et je puis vous assurer que j'ai eu maintes fois à la tête de ma classe des enfants qui étaient myopes ou durs d'oreilles, d'autres qui avaient la poitrine faible ou l'estomac délicat, tandis qu'à côté d'eux se prélassaient des gaillards très bien plantés et qui pouvaient affronter toutes les visites médicales sans risquer le moins du monde d'être « reconnus ». Mais les médecins n'ont-ils pas une tendance à voir partout des malades et à ramener tous les phénomènes à la thérapeutique ? Est-ce que chaque fois qu'on juge un grand procès criminel, il n'y a pas de spécialistes qui cherchent à démontrer l'irresponsabilité de l'accusé, qui demandent le remplacement du juge par le médecin aliéniste et la substitution du sanatorium à la prison ? »

J. CRAUSAZ



BIBLIOGRAPHIES

I

PIERRE CLERGET. **Manuel d'Economie commerciale**, 1 vol., relié. — PRIX : 4 fr. 50, Armand Colin, Paris, 1910.

L'école normale, pas plus qu'aucune autre école, d'ailleurs, ne peut donner la totalité des connaissances exigées par la fonction d'instituteur. Celui-ci doit, toute sa vie, compléter ses connaissances et les adapter à son enseignement. Il doit, dans son modeste budget, prévoir une somme dont le chiffre variera selon ses ressources, pour acheter quelques livres, indispensables instruments de sa besogne pédagogique. Nous ne pouvons ici dresser le catalogue des ouvrages qu'il est bon qu'un instituteur se procure. Une telle entreprise serait des plus utiles ; elle épargnerait bien des mécomptes et des dépenses inutiles.

Nous y ferions figurer, en tout cas, des manuels d'économie domestique, industrielle et commerciale, et, sans doute, en bonne place, le *Manuel d'économie commerciale* que vient de publier Pierre Clerget (Armand Colin, prix : 4 fr. 50). Les titres de quelques chapitres mon-